

LETTRE AUX ABONNÉS

N°1 2025
PREMIER SEMESTRE



Au 1er janvier 2025, votre distributeur d'eau est devenu le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais (SIVOM de la RCLS), dont le siège social est situé à Castets-et-Castillon.

Ce nouveau service public et local résulte de la fusion du SIVOM du Sauternais, du SIAEPA de la région de Castets et de la Régie de l'eau de la ville de Langon. Ces trois collectivités historiques ont choisi de s'unir pour rationaliser et mutualiser leurs moyens afin de garantir une gestion durable de la ressource.



QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR VOUS ?

1

GESTION UNIQUE POUR TOUTE VOS DÉMARCHES LIÉES À L'EAU

2

TROIS POINTS D'ACCUEIL : CASTETS, LANGON ET SAUTERNES

3

PRISE DE CONTACT FACILITÉE

LE MOT DU PRÉSIDENT



Le SIVOM RCLS, Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la Région de Castets, de Langon et du Sauternais, dont je suis le Président depuis le 8 Janvier 2025, produit et distribue l'eau potable aux **22 922 habitants de 17 communes**, ce qui représente 12770 abonnés qui consomment aujourd'hui 1 757 921 mètres cubes par an, avec 472 kilomètres de réseau, répartis sur Auros, Bieujac, Bommès, Brannens, Brouqueyran, Castets et Castillon (pour la partie de son territoire correspondant au périmètre de la commune déléguée de Castets en Dorthe), Coimères, Fargues de Langon, Langon, Léogets, Mazères, Noaillan, Roaillan, Saint Loubert, Saint Pardon de Conques, Saint Pierre de Mons et Sauternes. Avec comme compétences obligatoires l'**alimentation en eau potable** et deux compétences optionnelles qui sont l'**assainissement collectif** uniquement pour la région de Castets et Castillon, la **voirie communale et les travaux divers** uniquement pour la région du Sauternais.

Le SIVOM RCLS est engagé pleinement pour une **gestion publique de l'eau en régie**. Son expérience, son ancrage, sa vision et les moyens qu'il mobilise en font un acteur de premier rang, tout en garantissant une gestion responsable, durable et équitable de la ressource en eau, au profit des besoins actuels et pour les générations futures. L'état d'esprit de notre régie doit être un exemple de **solidarité et de mutualisation territoriale**, offrant à tous nos abonnés un service de qualité. Tels sont les objectifs de notre régie.

Aujourd'hui, tout le monde a conscience que l'eau potable est une **ressource fragile** et un **enjeu stratégique majeur**. C'est pourquoi nos réflexions et nos efforts sont quotidiens face aux défis du changement climatique, avec comme mission prioritaire, de **traquer les fuites sur le réseau de production** : c'est un engagement. **Sobriété dans la consommation d'eau** et adoption des **bons gestes** seront les clés pour la préservation de notre ressource en eau potable. **Nous sommes tous concernés** ! Cette recherche de performance environnementale et d'harmonisation ne doit pas se faire au détriment du prix de l'eau. La fourniture de l'eau doit rester, dans le domaine du possible, abordable et équitable pour tous, avec notamment une gestion efficiente, responsable et rigoureuse de ce bien commun : ce sera un **défi pour l'avenir**.

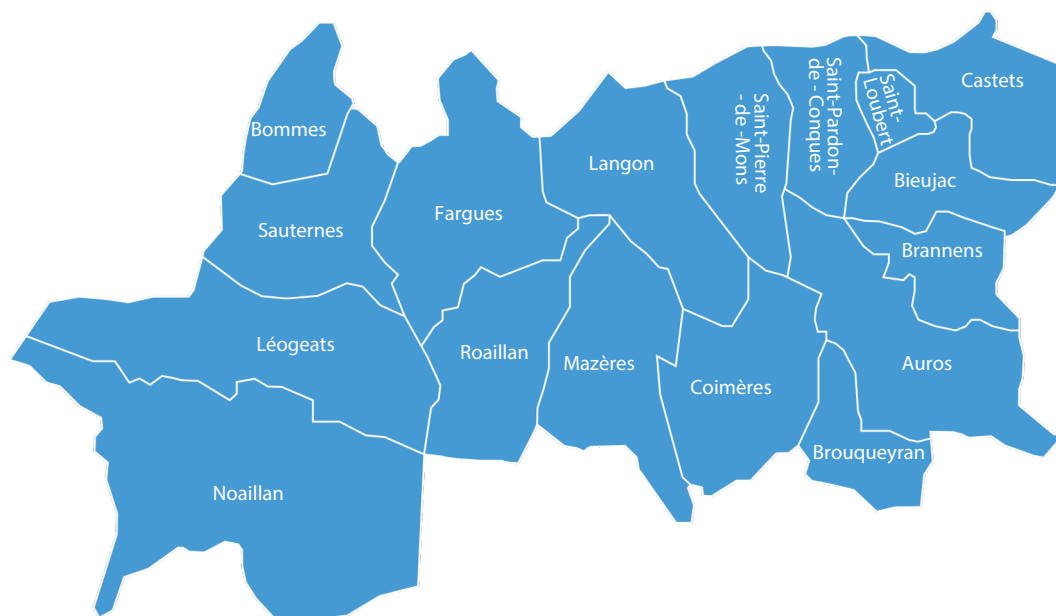
Avec une **gestion locale et transparente**, l'objectif du Bureau, des délégués et de moi-même sera la détermination et la volonté d'une réussite collective du projet fusionné, en s'appuyant sur **l'équipe des 30 agents du SIVOM RCLS**. Le SIVOM RCLS devient votre unique interlocuteur, tant pour la gestion des contrats d'abonnement, pour l'assainissement collectif, pour les modalités de paiement des factures, pour la réalisation des branchements d'eau ou pour tout autres sujets concernant l'eau potable. L'ensemble des services se tiennent à votre entière disposition et à votre écoute pour toutes questions éventuelles.

Très cordialement.

Frédéric BIRAC
Président du SIVOM RCLS

17 COMMUNES

La zone de compétence du SIVOM de la RCLS s'entend désormais sur 17 communes regroupant plus de 25 000 habitants : Sauternes, Bommes, Léogeats, Noaillan, Fargues, Auros, Bieujac, Brannens, Brouqueyran, Castets, Langon, Coimères, Mazères, Roaillan, Saint-Loubert, Saint-Pardon-de-Conques, Saint-Pierre-de-Mons.



MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Les trois compétences des anciennes collectivités sont transférées au **SIVOM de la RCLS** qui devient votre nouvel interlocuteur :



Alimentation en eau potable :
captage, production et distribution



Assainissement collectif (pour la région de Castets) :
collecte, acheminement et traitement



Voirie et travaux divers

+ 25 000
usagers



+ de
1 757 921
mètres cube
d'eau distribués

Près de
472
kilomètres de
canalisations

75
analyses
réalisées par an



17
communes



12 770
compteurs
d'eau



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Les effectifs du Syndicat sont composés de 21 agents techniques, et 8 agents administratifs répartis sur les 3 antennes de Castets, Langon, et Sauternes. Les travaux courants de raccordement, de réparation, et d'extension de réseau de petite ampleur seront pris en charge en régie par les services du SIVOM ; pour des raisons de capacité technique, les travaux de plus grande ampleur (renouvellement de canalisation, renforcement d'ouvrages, ...) feront l'objet de consultations pour être confiés à de la sous-traitance. L'organe délibérant du SIVOM est composé du bureau comptant : le Président, les six Vice-présidents (un délégué aux ressources humaines, un délégué aux finances, un délégué à la communication, un délégué aux travaux pour chacun des 3 secteurs desservis et de 38 délégués communaux (deux par commune + deux supplémentaires par tranche de 1500 habitants)

MODALITÉS DE FACTURATION

L'année 2025 a été l'occasion d'entamer le projet de mutualisation des pratiques liées notamment à la facturation des services d'eau potable et d'assainissement collectif. Nos services vous informent donc suite aux nouveautés déjà appliquées en 2025, qu'à compter de Janvier 2026, l'ensemble de nos services seront facturés selon les modalités qui suivent :

- Deux factures par an : une avance envoyée au premier trimestre et une facture de solde adressée à l'issue des relèves de compteurs au dernier trimestre.
- Pour nos abonnés optant pour le prélèvement mensualisé, les échéanciers sont établis sur 10 mois, de Février à Novembre.

OUVERTURE DES AGENCES ET HORAIRES D'ACCUEIL

CASTETS - Siège social 81 route d'Auros	LANGON 14 allées Jean Jaurès - Bureau état civil Mairie Langon	SAUTERNES 2 Quarts - Ldt. Brouquet
Lundi au Mercredi 8:00 - 12:00 13:00 - 17:00	Mercredi 8:30 - 12:00 13:00 - 16:30	Lundi au Mercredi 8:30 - 17:00
Vendredi 8:00 - 12:00 13:00 - 16:00	Vendredi 8:30 - 12:00 13:00 - 16:30	Vendredi 8:00 - 12:00
05 56 61 58 40 accueil@sivomrcls.fr	05 56 76 55 47 accueil@sivomrcls.fr	05 56 76 61 20 accueil@sivomrcls.fr